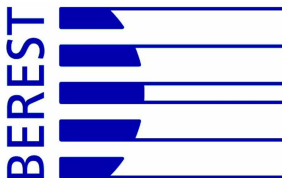


Mise en place de l'autosurveillance des déversoirs d'orage

PRO-ACT

1. Acte d'engagement


Bureaux d'Etudes Réunis de l'EST

INGENIEURS CIVILS DES COLLECTIVITES PUBLIQUES
 Infrastructure - Ingénierie

Siège social:

8, rue GIRLENHIRSCH - BP 30012 - 67401 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
 Tél : 03 88 65 36 06 - 03 88 65 36 02 - Télécopieur : 03 88 67 33 52 - Groupe 6 LECLAIRE C.
 Email : leclair@berest.fr

Indice	Date	Réalisé par	Objet de la modification		
0	24.08.2017	GRANDJEAN X.	Version initiale		
Responsable Projet	Vérificateur	Echelle	N° Affaire		N° Pièce
GRANDJEAN X.	LECLAIRE C.		67 1070 17 054 6		1



BP 30012 - 8, rue Girlenhirsch - 67401 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN - Tél : 03.88.65.36.06 - Télécopie : 03.88.67.33.52

SOMMAIRE

ARTICLE I : CONTRACTANTS	3
ARTICLE II : PRIX	6
II.1 MONTANT DU MARCHE.....	6
II.2 TABLEAU DE REPARTITION ENTRE LES CO-TRAITANTS.....	6
II.3 MONTANT SOUS-TRAITE	6
II.4 MONTANT SOUS-TRAITE ENVISAGE.....	7
II.5 CREANCE PRESENTEE EN NANTISSEMENT OU CESSION	8
ARTICLE III : DELAIS D'EXECUTION	8
ARTICLE IV : PAIEMENTS	8

PROCEDURE ADAPTEE

ACTE D'ENGAGEMENT

Tous les montants figurant dans le présent document sont exprimés en Euros

Maître de l'ouvrage

SIVOM de la Vallée du Seebach

Objet du marché

Mise en place de l'autosurveillance des déversoirs d'orage

Procédure adaptée, passée en application de l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Date du marché	Réservé pour la mention "nantissement"
Montant T.T.C.	
Imputation	

ACTE D'ENGAGEMENT

Pouvoir Adjudicateur
SIVOM de la Vallée du Seebach

Personne désignée par le Pouvoir Adjudicateur
M. le président du SIVOM de la Vallée du Seebach

Personne habilitée à donner les renseignements
prévus à l'article 130 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 :
M. le président du SIVOM de la Vallée du Seebach

Ordonnateur
M. le président du SIVOM de la Vallée du Seebach

Comptable public assignataire des paiements
Monsieur le Trésorier de Soultz-sous-Forêts



Nous (Je)

ACTE D'ENGAGEMENT

ARTICLE I : CONTRACTANTS

Nous soussignés (Je soussigné),

A compléter, au choix, selon la nature de l'entreprise :

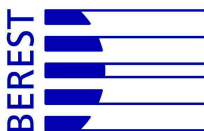
NOM et PRENOM :
Agissant en mon nom personnel
Domicilié à :
.....
.....
Téléphone :
Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E. :
- N° d'identité d'établissement (SIRET) :
- code d'activité économique principale (APE) :
- N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés (1) :

Ou

NOM et PRENOM :
Agissant pour le nom et pour le compte de la Société : (2)
.....
.....
Au capital de :
Ayant son siège social à :
.....
.....
Téléphone :
Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E. :
- N° d'identité d'établissement (SIRET) :
- code d'activité économique principale (APE) :
- N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés (1) :

(1) remplacer, s'il y a lieu, «registre du commerce et des sociétés» par «répertoire des métiers»

(2) intitulé complet et forme juridique de la société



A compléter, au choix, selon la nature de l'entreprise :

NOM et PRENOM :
Agissant en mon nom personnel

Domicilié à :
.....
.....
.....

Téléphone :

Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E. :
- N° d'identité d'établissement (SIRET) :
- code d'activité économique principale (APE) :
- N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés (1) :

Ou

NOM et PRENOM :
Agissant pour le nom et pour le compte de la Société : (2)
.....
.....

Au capital de :

Ayant son siège social à :
.....
.....
.....

Téléphone :

Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E. :
- N° d'identité d'établissement (SIRET) :
- code d'activité économique principale (APE) :
- N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés (1) :

(1) remplacer, s'il y a lieu, «registre du commerce et des sociétés» par «répertoire des métiers»
(2) intitulé complet et forme juridique de la société



A compléter, au choix, selon la nature de l'entreprise :

NOM et PRENOM :
 Agissant en mon nom personnel

Domicilié à :

 Téléphone :

Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E. :
 - N° d'identité d'établissement (SIRET) :
 - code d'activité économique principale (APE) :
 - N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés (1) :

Ou

NOM et PRENOM :
 Agissant pour le nom et pour le compte de la Société : (2)

Au capital de :

Ayant son siège social à :

 Téléphone :

Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E. :
 - N° d'identité d'établissement (SIRET) :
 - code d'activité économique principale (APE) :
 - N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés (1) :

(1) remplacer, s'il y a lieu, «registre du commerce et des sociétés» par «répertoire des métiers»
(2) intitulé complet et forme juridique de la société

- après avoir pris connaissance du règlement de la consultation ainsi que des autres pièces contenues dans le Dossier de Consultation des Entreprises ;
- après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.), et des documents qui y sont mentionnés ;
- et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés à aux articles 48 et 49 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 ;

m'engage sans réserve conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies.

nous engageons sans réserve, en tant qu'entrepreneurs groupés conjoints, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies.

L'entreprise est le mandataire des entrepreneurs groupés conjoints.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation et rappelée en page de garde du C.C.A.P.

ARTICLE II : PRIX

II.1 Montant du marché

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 10.4 du C.C.A.P.

Le montant des travaux seront rémunérés par application d'un prix global forfaitaire égal à :

Mise en place de l'autosurveillance des DO	Coûts (€)
Montant H.T.	
T.V.A. au taux de %	
Montant total T.T.C.	

Soit, en toutes lettres :

.....
 Euros T.T.C.

II.2 Tableau de répartition entre les co-traitants

Le tableau précisant le montant et la répartition détaillée des prestations de chaque membre du groupement devra figurer en annexe à l'acte d'engagement (à établir par le mandataire sur la base du devis estimatif).

II.3 Montant sous-traité

Montant sous-traité désigné au marché

Les annexes n° au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que nous envisageons de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

II.5 Créance présentée en nantissement ou cession

La créance maximale que je pourrai présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

..... €
 (.....
 Euros) TVA incluse.

ARTICLE III : DELAIS D'EXECUTION

Le délai d'exécution est fixé à 5 semaines (y compris période de préparation).

ARTICLE IV : PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 11. du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.).

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants selon les répartitions jointes en annexe :

Prestataire unique

- du compte ouvert à l'organisme bancaire
 - à
 - au nom de
 - sous le numéro
 - code banque code guichet clé
- (joindre impérativement un RIB ou RIP)**

Groupement

Paiement des sommes sur des comptes séparés

Les paiements seront effectués suivant les modalités définies ci-après :

Désignation de l'entreprise

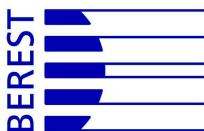
Mandataire.....

Cotraitant 1.....

Cotraitant 2.....

Mandataire :

- du compte ouvert à l'organisme bancaire
 - à
 - au nom de
 - sous le numéro
 - code banque code guichet clé
- (joindre un RIB ou RIP)**



Cotraitant 1 :

- du compte ouvert à l'organisme bancaire
 - à
 - au nom de
 - sous le numéro
 - code banque code guichet clé
- (joindre un RIB ou RIP)**

Cotraitant 2 :

- du compte ouvert à l'organisme bancaire
 - à
 - au nom de
 - sous le numéro
 - code banque code guichet clé
- (joindre un RIB ou RIP)**

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Les déclarations des sous-traitants recensés dans les annexes, indiquant qu'ils ne tombent pas sous le coup des interdictions visées aux articles 48 et 49 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, sont jointes au présent acte d'engagement.

